

Cap sur l'Essentiel

2019



LES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

Etude régionale
prospective de l'emploi
et des compétences



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



UNION EUROPÉENNE



l'Europe
s'engage
en Nouvelle-Aquitaine
Fonds Social Européen



Une étude régionale prospective



Dans la continuité du **Panorama sur les métiers du sport et de l'animation en Nouvelle-Aquitaine** (publié par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine en 2018), la DRDJSCS, le Conseil régional et Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine ont souhaité engager une étude régionale prospective de l'emploi et des compétences des métiers du sport et de l'animation, en collaboration avec l'INSEE Nouvelle-Aquitaine, le CEFIL (centre de formation de l'INSEE) et les représentants des branches professionnelles.

Les objectifs principaux de cette étude régionale sont de :

- développer une analyse stratégique et mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- veiller à une meilleure adéquation emploi-formation sur le territoire,
- identifier les besoins en compétences et en formations de demain,
- renforcer les collaborations entre les différents acteurs régionaux de l'emploi et de la formation,
- initier la mise en œuvre d'un futur Contrat Régional de Filière du sport et de l'animation.

Par ailleurs, un nombre important d'acteurs majeurs de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Aquitaine ont participé à ce projet d'étude, traduisant le caractère partenarial de cette démarche débutée en septembre 2018 et dont les conclusions ont été partagées le 18 juin 2019.

Le Contrat régional de filière du Sport, de l'Animation et des Loisirs

Le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles), adopté le 25 juin 2018 par la Région, a été conclu avec les représentants de l'Etat, de Pôle emploi et des partenaires sociaux. Il prévoit en particulier la mise en place d'une nouvelle politique contractuelle afin d'inscrire le développement des formations et de l'orientation dans la réalité des filières.

Les contrats régionaux de filière (CRF) constituent ce nouveau cadre contractuel.

La démarche CRF dans le champ du sport et de l'animation est engagée, elle associe les pouvoirs publics et les représentants des professions.

Elle ouvre un espace de concertation entre les acteurs autour des problématiques d'orientation, de formation professionnelle initiale et continue et d'emploi.

L'ambition du CRF est, à partir des enjeux majeurs partagés de la filière, de contractualiser des axes prioritaires de travail afin de répondre à ces enjeux sur la période 2019/2022.

La présente étude régionale fournit des données précieuses pour éclairer les réflexions en cours et préparer les actions à venir dans le cadre du contrat de filière.

Plus de 28 000 néo-aquitains exercent un métier du sport et de l'animation

13 800 animateurs
socioculturels
et de loisirs

+ 25 % en 5 ans

10 500 moniteurs
et éducateurs sportifs,
sportifs professionnels

+ 21 % en 5 ans

Plus de
28 000
professionnels
+22% en 5 ans

3 400 cadres
de l'intervention
socio-éducative

+ 17 % en 5 ans

700 directeurs de
centres socioculturels
et de loisirs

+ 14 % en 5 ans

Pour en savoir plus : cap-metiers.pro, rubrique « besoins de l'économie », dossier « OREF Nouvelle-Aquitaine »



37

Âge moyen

(tous métiers confondus : 42 ans)



Part des CDI

Sport : **48%**

Animation : **66%**

(tous métiers confondus : 72%)



Part des femmes

Sport : **33%**

Animation : **70%**

(tous métiers confondus : 49%)



Part du temps partiel

Femmes : **44%**

(tous métiers confondus : 27%)

Hommes : **25%**

(tous métiers confondus : 8%)



Part des indépendants

Sport : **24%**

Animation : **0%**

(tous métiers confondus : 14%)



Source : Insee, RP 2010-2015

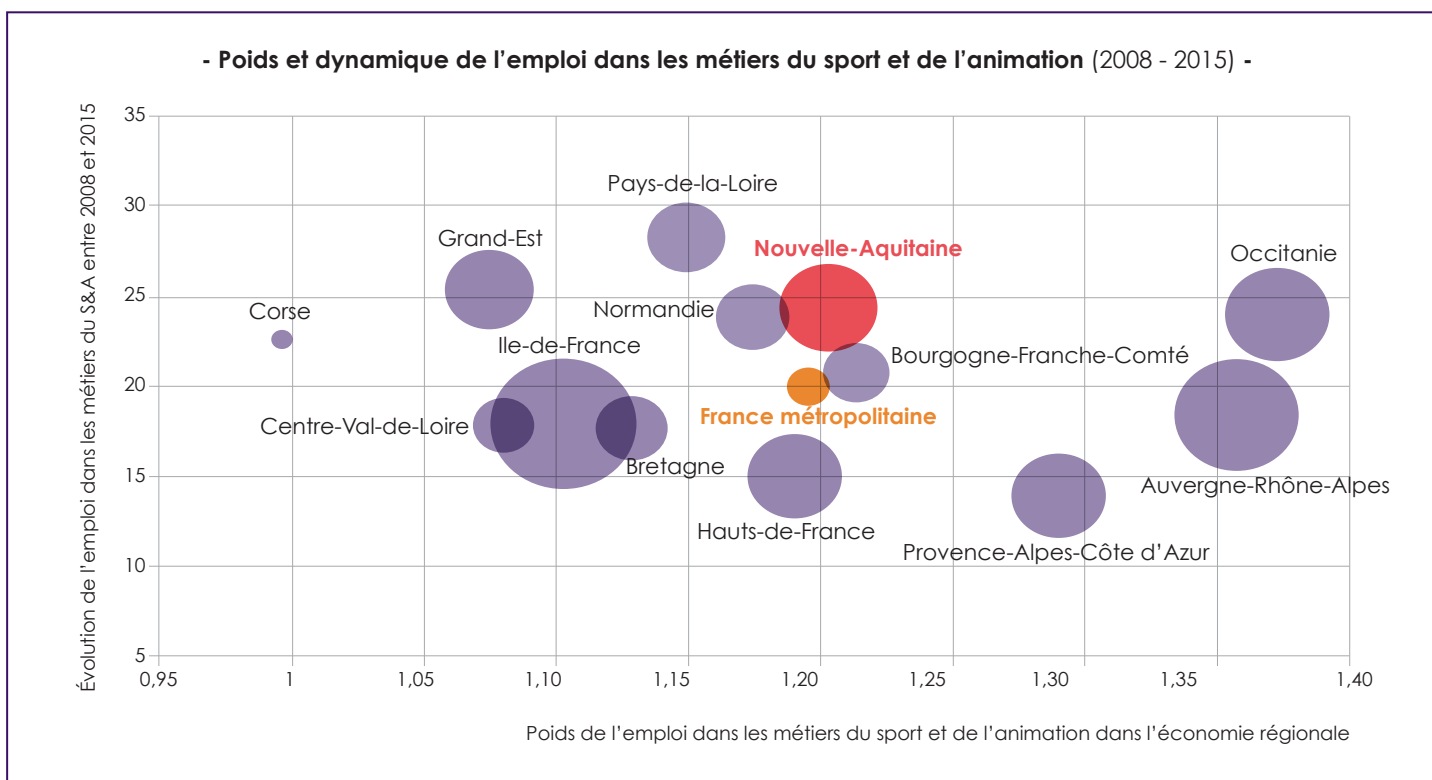


Une bonne dynamique de l'emploi et un poids dans la moyenne des régions

La demande en termes d'activités sportives et de loisirs a fortement augmenté ces dernières années. Entre 2008 et 2015, l'emploi dans le sport et l'animation progresse au rythme de 3,2 % par an en moyenne (correspondant à une création nette de 5 400 emplois sur cette période) soit trois fois plus que dans l'ensemble de l'économie régionale.

Cette croissance est essentiellement portée par les activités non-salariées et le secteur marchand. **La Nouvelle-Aquitaine se classe au 4^{ème} rang des régions métropolitaines en termes de dynamique.**

Au niveau régional, le poids des métiers du sport et de l'animation dans l'emploi total est proche de la moyenne des autres régions : **1,2 %**.



Source : Insee, RP2008-RP2015

Lecture du graphique

La région Nouvelle-Aquitaine se situe parmi les régions où l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation a le plus progressé. Au niveau régional, le poids de ces métiers dans l'emploi total est proche de la moyenne des autres régions (1,2 % de l'emploi total). Plus les bulles sont vers le haut, plus l'évolution de l'emploi est dynamique dans la région. Plus les bulles sont vers la droite, plus le poids de l'emploi des métiers du sport et de l'animation dans l'emploi total est important. La surface des bulles est proportionnelle aux effectifs des métiers du sport et de l'animation.

Localisation des emplois des métiers du sport et de l'animation en lien avec les caractéristiques des territoires

Concentration des emplois dans les grands pôles urbains et les zones touristiques

- **Deux emplois salariés sur trois** sont localisés dans les grands pôles urbains.
- **Le littoral est attractif pour les métiers du sport et de l'animation** avec plus de 20% de l'emploi salarié régional sur cinq contre 16 % pour l'ensemble des métiers.

L'emploi salarié dans l'animation est réparti de manière homogène le long de la façade maritime, alors que dans le sport il se concentre essentiellement dans les grands pôles maritimes : La Rochelle, Bayonne, Anglet et Biarritz notamment.

Peu d'emplois à la périphérie de grands pôles urbains...

Autour de Bordeaux, Poitiers, Pau, Niort et La Rochelle, l'emploi est moins présent. Pourtant, ces territoires connaissent une forte dynamique démographique et hébergent une population relativement jeune.

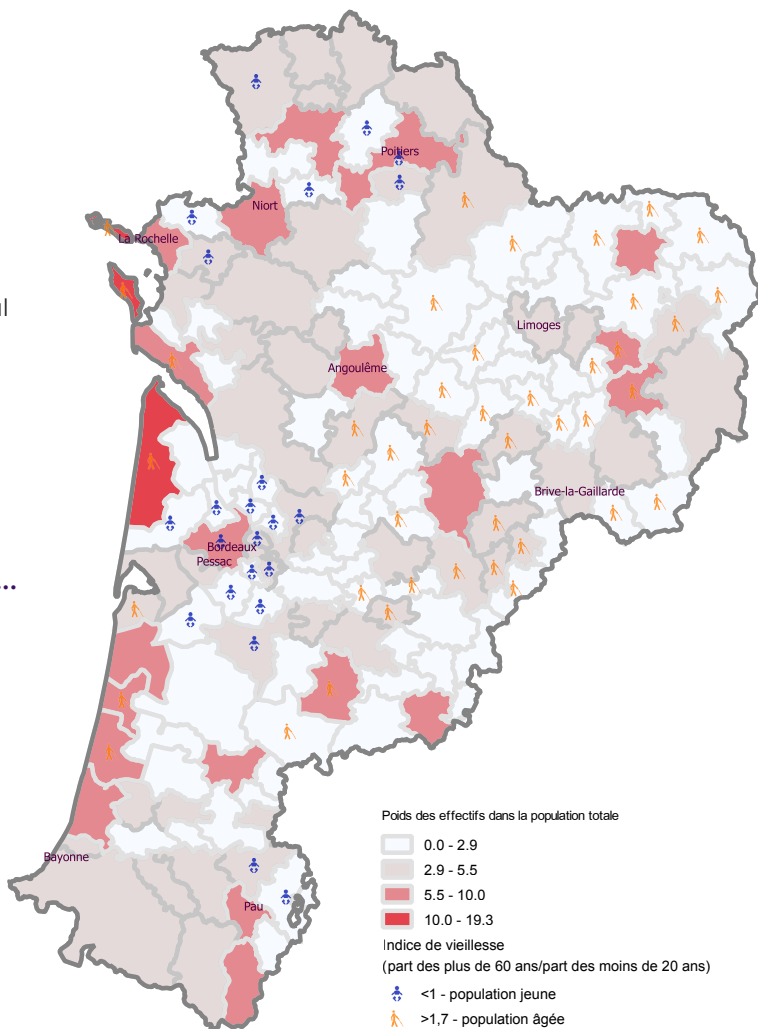
... et dans des territoires peu denses...

... autour des agglomérations de Guéret, Limoges, Brive, Périgueux et à l'Est du Grand Angoulême. Ces territoires, contrairement à ceux des périphéries des grandes villes, cumulent diminution et vieillissement de la population.

Des conditions d'emploi particulières

- La **saisonnalité** notamment dans le secteur marchand est importante, davantage dans l'animation que dans le sport. Le nombre moyen de postes au niveau régional peut être multiplié par 2 d'un mois à l'autre, et largement plus dans certaines zones touristiques (parfois par 10). En revanche, la saisonnalité est faible dans les grandes agglomérations.
- La **multi-activité** est une caractéristique très marquée dans ces métiers. (voir zoom ci-après)

- Poids des effectifs des métiers du S&A dans la population totale par EPCI (en %) -



Lecture

Le poids des effectifs de l'EPCI de Poitiers se situe au-dessus de la moyenne régionale avec une population en emploi plus jeune.

Source : Insee, DADS 2015, RP 2015

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4213721>





Une multi-activité* plus fréquente que la moyenne dans les métiers du sport et de l'animation



Plus de la moitié (55%)* des actifs exerçant un métier du sport et de l'animation et travaillant dans le secteur sport-animation ont eu au moins **2 employeurs** au cours de l'année.

*46% pour ceux travaillant dans le sanitaire et social



Les femmes exerçant un métier dans le secteur du sport-animation se trouvent **plus souvent** que les hommes en **situation de multi-activité** (59% contre 52% pour les hommes).

Elles sont aussi **plus souvent à temps partiel** que les hommes.

La tendance s'inverse légèrement lorsqu'elles travaillent dans le secteur sanitaire et social.



Les professionnels exerçant un métier du sport-animation **dans le secteur sanitaire et social cumulent de moins en moins d'employeurs** en évoluant dans leur carrière.

Ce phénomène a tendance à s'inverser lorsque le métier est exercé dans le secteur sport-animation.



La multi-activité **dépend également des niveaux de qualification.**

Les « moniteurs et éducateurs sportifs » et « animateurs socioculturels et de loisirs » ont plus souvent plusieurs employeurs que les « directeurs de centres socioculturels et de loisirs » et « cadres de l'intervention socio-éducative ».

À noter : aucun salarié multi-actif ayant eu un employeur dans le secteur du sport-animation et un autre dans le sanitaire et social n'est recensé.

*Multi-activité : exercice de plusieurs postes successivement ou simultanément, mesurée par le nombre d'employeurs au cours d'une année.

Source : Insee, DADS 2015, RP 2015

Plus d'infos...

Quels employeurs sur les territoires ?

La nature des activités et les statuts des employeurs diffèrent en fonction des caractéristiques des territoires



Les associations sont les premiers employeurs de la région avec 61 % des emplois salariés (52 % dans la sphère marchande, 9 % dans la sphère non marchande).



Les emplois non marchands du domaine public et ceux des associations se complètent souvent. Au total, **les employeurs publics représentent 17 % des emplois** (dont 12 % dans les collectivités territoriales). On en compte deux fois plus dans l'animation que dans le sport.

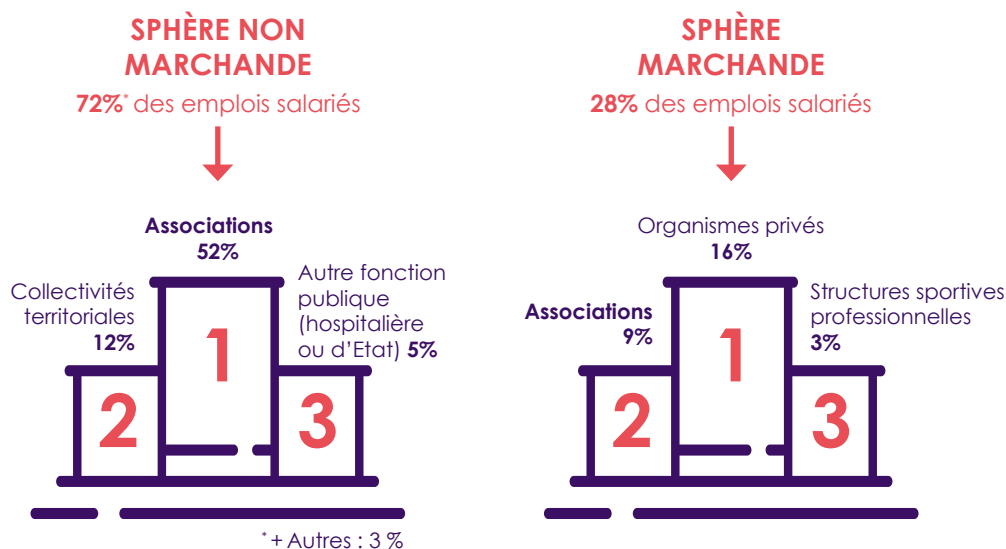


L'évolution des pratiques sportives et d'animation favorise le **développement de l'emploi dans le secteur marchand**, en particulier dans les zones touristiques.

Ce secteur regroupe 28 % des emplois salariés en 2015, soit 7 points de plus qu'en 2010. Les emplois de ce secteur sont en proportion plus nombreux dans le sport que dans l'animation (respectivement 35 % et 26 %).



Enfin, **les travailleurs indépendants** (4 100 en 2015) ont fortement augmenté ces dernières années. **Ils sont deux fois plus nombreux qu'en 2010**. La moitié cumule leur activité avec un emploi salarié. L'activité de complément est dans certains cas le prolongement de l'activité principale. Ainsi, plus d'un tiers de ces pluri-actifs exercent leur activité salariée dans le même métier en qualité de moniteurs et éducateurs sportifs.



Source : Insee DADS 2015

19% des professionnels du sport et de l'animation exercent dans un **des secteurs du sanitaire et social**

1% des professionnels du sport et de l'animation exercent dans les **centres de remise en forme ou l'entretien corporel**

Source : Insee, RP 2015



Un changement de profession pour travailler et gagner davantage



L'enchaînement des postes, la durée des contrats et la saisonnalité ne garantissent pas toujours un revenu suffisant tout au long de l'année.

Temps de travail et rémunération annuelle s'accroissent davantage pour ceux qui changent de métier.

- Le revenu progresse d'environ 11 % sur 5 ans pour la moitié des salariés du sport et de l'animation encore en poste, du fait principalement de l'augmentation du temps de travail annuel. Cette évolution triple pour ceux qui changent de profession.
- À temps de travail équivalent, le changement de profession se traduit aussi par un accroissement du revenu annuel plus important : + 1,7 % à 1 an et +9,6 % à 5 ans, contre respectivement +1,2 % et +5,7 % pour ceux qui n'en changent pas.

Analyse des parcours professionnels

Des départs précoces en particulier dans les métiers de l'animation...

Sur la période 2008-2015, une **discontinuité dans les parcours** caractérise les trajectoires professionnelles dans les métiers du sport et de l'animation. Celle-ci est encore plus marquée pour les **animateurs socio-culturels**.

- À un an, la moitié des animateurs socio-culturels et de loisirs exercent encore cette profession et seulement un quart cinq ans après.
- Chez les éducateurs sportifs, des emplois plus stables caractérisés par des sorties moins précoces : 60 % des salariés travaillent encore dans ce métier à l'issue de la première année et 40 % des salariés cinq ans après.
- si les métiers du sport sont marqués par une stabilité des emplois, on observe en revanche des départs précoces pour les métiers de l'animation

... et parmi les moins de 30 ans

À 5 ans, 17 % des salariés sont encore animateurs socio-culturels et de loisirs contre 33 % pour les 30 ans et plus. 36 % des salariés sont encore moniteurs et éducateurs sportifs (contre 46 % pour les 30 ans et plus).

Une stabilité dans l'emploi qui passe parfois par un changement de profession...

À l'horizon de 5 ans, **85 % des éducateurs sportifs ou des animateurs socioculturels occupent toujours un emploi salarié**, même si une partie d'entre eux exerce désormais un autre métier. Ainsi, 44 % des moniteurs et éducateurs sportifs ont changé de profession, et même 60 % des animateurs.

A noter, 16 % des animateurs socioculturels et 15 % des moniteurs et éducateurs sportifs sont sans activité salariée (inactivité, chômage, formation, indépendant) 5 ans plus tard.

... sans nécessairement à terme déboucher sur un CDI dans le sport ou l'animation

Les trajectoires professionnelles dans les métiers du sport et de l'animation se caractérisent par de **fréquents passages successifs en contrats à durée déterminée (CDD)**.

- 45 % des éducateurs sportifs et 37 % des animateurs sont encore en CDD cinq ans plus tard, dont respectivement 25 % et 8 % dans la même profession. C'est plus que dans les autres régions et pour l'ensemble des métiers de Nouvelle-Aquitaine.
- À 5 ans, un tiers des animateurs initialement en CDD bénéficie d'un CDI et 9 % intègre la fonction publique, tandis qu'un quart des éducateurs sportifs en CDD passe en CDI dans le même temps.

Source : Insee, panel DADS 2008 à 2015

Analyse des parcours professionnels

4 grands types de parcours professionnels au regard de la situation sur le marché du travail



44%

Parcours majoritaire en **CDD** et une **saisonnalité** de l'emploi prononcée, du fait notamment des activités touristiques. Classe **hétérogène** caractérisée par une **discontinuité** des parcours : situations d'activité en CDD, de chômage indemnisé, de contrats aidés ou de brefs passages en CDI.

PROFIL

Moins de 25 ans
42%

31%

Relative stabilité dans l'emploi avec une «**CDI**sation» massive, mais pas uniquement dans les métiers de l'animation et du sport. La situation de CDI est conservée au fil des mois. Une partie des individus connaissent une période de transition du CDD vers le CDI.

PROFIL

Entre 25 et 34 ans
34%

Secteurs employeurs

Santé, social : 33%
Sport : 24%
Culture, tourisme, loisirs : 10%

14%

Prépondérance des contrats de la **fonction publique** (notamment territoriale) avec pour une partie non négligeable des postes précédemment occupés en CDD.

PROFIL

Entre 25 et 34 ans
29%

11%

Passage parfois **épisodique** dans les métiers du sport et de l'animation avec une **transition** rapide vers du **chômage indemnisé** et une absence d'activité salariée.

PROFIL

Moins de 25 ans
38%

Secteurs employeurs

Sport : 27%
Culture, tourisme, loisirs : 20%
Santé, social : 12%

Source : Insee, panel DADS 2008 à 2015. Analyse typologique des contrats d'une cohorte de 2 500 salariés sur la période 2011-2015

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4172210>



La formation, facteur clé de la sécurisation des parcours

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de professionnels du sport et de l'animation actuellement en activité en Nouvelle-Aquitaine.

Ces derniers sont, de façon majoritaire, reconnus dans leurs activités, et, par ailleurs, évaluateurs des formations habilitées par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine.

En complément, des professionnels du réseau « Profession Sport et Loisirs » et des diplômés de la filière universitaire STAPS ont également été interrogés.

L'objectif du questionnaire consistait à identifier les facteurs de sécurisation des parcours professionnels, les freins et les leviers pour accéder à la formation ainsi que les compétences dans les années à venir.

Plus de 800 personnes y ont répondu (dont 79 % dans le champ de l'enquête).

Répartition des 621 répondants par profession principale exercée :

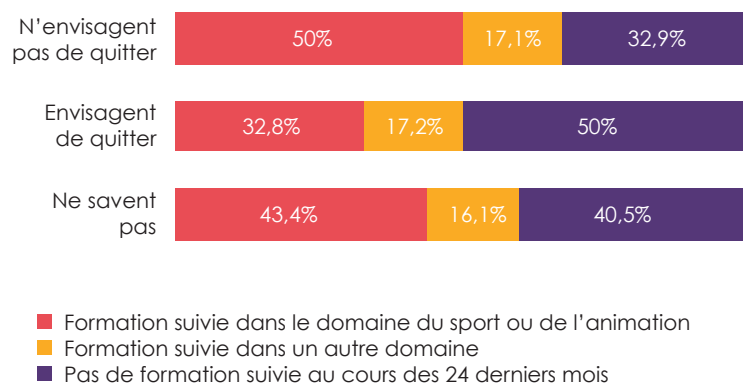


La formation, facteur de stabilité dans les métiers

Près de deux tiers des professionnels, ayant répondu à l'enquête ont suivi une formation au cours des 24 derniers mois. Parmi eux, deux sur trois disposent d'une ancienneté supérieure à 5 ans.

Par ailleurs, se former semble aller de pair avec une volonté plus affirmée de continuer à travailler dans le même domaine. Très peu de professionnels ayant suivi une formation récemment souhaitent s'orienter vers un autre métier (8 %).

- Formation suivie et volonté de quitter le domaine dans les 3 ou 4 ans -



Lecture du graphique

Source : enquête CEFIL janvier 2019

50% des répondants qui ont suivi une formation dans le sport et de l'animation n'envisagent pas de quitter le domaine dans les 3 ou 4 ans à venir.

La formation, facteur clé de la sécurisation des parcours

La formation à l'initiative du salarié

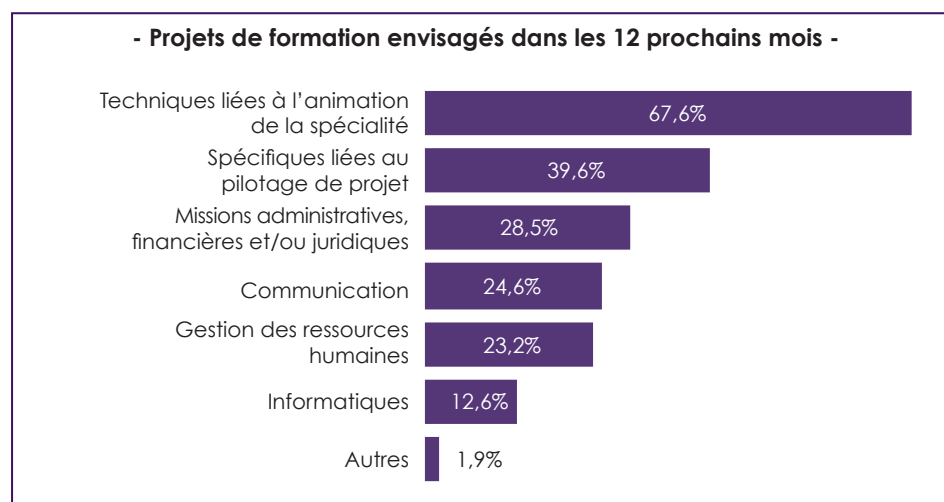
Trois fois sur quatre, le professionnel est à l'initiative de sa formation. De plus, les projets de formation à court terme sont croissants lorsqu'ils sont évoqués auprès de tiers.

Le suivi de formations est un phénomène qui tend à s'auto-entretenir. Les professionnels formés récemment sont plus enclins que les autres à réitérer l'expérience.

La formation pour développer ses compétences

C'est surtout pour acquérir des compétences techniques directement liées à leur spécialité que les nouveaux arrivants (en poste depuis moins d'un an) suivent des formations.

Les professionnels dont l'ancienneté est plus importante sont naturellement plus enclins à recourir à la formation pour élargir leurs compétences à des domaines transversaux : informatique, administratif, management, droit, pédagogie.



Source : enquête CEFIL janvier 2019

5

Les cinq défis pour l'amélioration de l'accessibilité à la formation

Bien que les professionnels déclarent majoritairement vouloir s'engager dans le suivi d'une formation, les raisons aboutissant au non recours sont multiples :

1. difficulté à concilier périodes de formation et d'emploi,
2. connaissance insuffisante de l'offre de formation,
3. problématique de prise en charge financière,
4. accessibilité géographique des formations limitée,
5. manque d'adéquation entre la formation suivie et l'emploi visé ou en cours.



Zoom sur la formation et l'insertion dans l'emploi

Diplômés des BPJEPS



BPJEPS Sport

(taux d'insertion en lien avec la formation suivie)

72%



BPJEPS Animation

(taux d'insertion en lien avec la formation suivie)

86%

Pas de différence significative entre les hommes et les femmes.

Programme régional de formation et Plan d'investissement compétences « sport-animation »



En 2018, sur les métiers du sport et de l'animation, **27 sessions de formations** ont été mises en œuvre pour une capacité d'accueil de **289 places au total**.

Les formations d'éducateurs sportifs et le BPJEPS Activités Physiques pour Tous sont les plus attractives et donc les plus sélectives. A l'inverse, les formations d'animateurs périscolaires sont un peu moins attractives.

Demandeurs d'emploi ayant suivi une formation «sport-animation»



Taux d'accès à l'emploi
61%

L'insertion des BPJEPS - Enquête sur l'insertion des diplômés BPJEPS Sport et Animation en Nouvelle-Aquitaine (en moyenne, 7 mois après la fin de la formation)

Source : DROEF (dispositif régional observation emploi-formation) de la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, enquête 2019.

Zoom sur le parcours de formation des demandeurs d'emploi aux métiers du sport et de l'animation (PRF, PIC - Conseil régional)

Source : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, extraction Rafael, données 2018.

Taux d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi (6 mois après la sortie de formation)

Source : Pôle emploi - Fichier historique, SISF / AcoSS-CCMSA - DPAE. Personnes formées entre 2013 et 2017.

Champ : sortants d'une formation prescrite par Pôle emploi. Il s'agit de l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation et ayant été rémunérés par Pôle emploi (le cas échéant pour le compte de l'assurance chômage) au titre de cette formation. Le champ n'inclut donc pas les personnes en recherche d'emploi non inscrites à Pôle emploi, ni les formations pour lesquelles la rémunération du stagiaire est versée par un autre organisme que Pôle emploi. Les formations financées par les Régions ne sont par exemple ici que partiellement couvertes par les données présentées.

Les données ne précisent pas si l'emploi trouvé correspond à la formation suivie ou non, ces personnes peuvent être en emploi dans un autre secteur d'activité.

Vision prospective partagée des emplois et des compétences - Les métiers du sport (étude nationale)

Trois grandes tendances devraient avoir un effet sur les métiers et les compétences à court et moyen terme :

- la diversification des modalités de pratiques,
- des besoins émanant de nouveaux publics en réponse à des pratiques sportives : femmes, seniors, salariés, malades...
- de nouvelles pratiques et de nouveaux lieux d'organisation de la pratique devraient continuer à se développer.

Ces grandes tendances convergent vers une **transformation des besoins en compétences**, en particulier dans les métiers de l'encadrement (compétences techniques et relationnelles) et des métiers supports à la professionnalisation des clubs.

Les nouveaux encadrants devront **être en capacité d'intervenir dans plusieurs disciplines** (multi-spécialisation) et dans des contextes d'encadrement multiples.

L'évolution du modèle associatif questionne également la professionnalisation des salariés et des bénévoles (compétences en gestion administrative et financière mais aussi en lien avec le développement des activités sportives : évènementiel, vente, digital).

Le rapport de la Branche professionnelle du sport confirme un certain nombre de changements se répercutant sur les perspectives d'évolution :

- Poursuite du développement de la pratique sportive, diversification des formes de pratique.
- Progression des dépenses consacrées à l'activité sportive.
- Développement des outils numériques.
- Diminution des sources de financement publiques destinées au sport...

Le développement de l'activité sportive prend en compte un halo de métiers et de compétences empruntés à d'autres secteurs. France Stratégie et le Céreq ont distingués :

- Les métiers « cœurs » du sport : éducateurs sportifs, professeurs d'EPS, entraîneurs.
- Les métiers « techniques » pour lesquels le sport relève d'une spécialisation (médecins, kinés, ergonomes, chercheurs...).
- Les métiers transversaux qui relèvent de fonctions complémentaires à l'activité d'encadrement (organisation d'évènements, communication, mobilisation d'outils numériques, réalisation vidéo, droit, gestion...).
- Les métiers émergents en lien avec le développement de l'e-sport, par exemple.

- Panorama des métiers existants ou émergents en lien avec le développement des activités sportives -

Compétition de haut niveau, performance

Entraîneurs et cadres techniques
Accompagnateurs et analystes de la performance



Vente, distribution

Vendeurs d'articles de sport
Responsables marketing
Chefs de rayon ou de produit



Santé, bien-être, réadaptation

Masseurs-kinésithérapeutes
Réathlétiseurs
Diététiciens
Éducateurs handisport
Coachs sportifs
Intervenants maison de retraite,
réseau de soin, centre de rééducation



Fabrication, conception, recherche

Chercheurs en biomécanique,
en biologie du sport
Ergonome
Designers
Ingénieurs essai, produit, qualité, innovation
Chercheurs en R&D
Responsables produits techniques



Digital

Chefs de produits web
Responsables affiliation
Métiers du web marketing et du social
management



Enseignement, encadrement, animation, loisirs

Animateurs, éducateurs sportifs
Professeurs d'EPS
Éducateurs territoriaux des APS
Coachs sportifs



Gestion d'équipements, direction de structure

Gestionnaires d'installations, sportives
Directeurs d'équipements sportifs, de santé/
bien-être
Directeurs de clubs
Chargés de développement, de projet



Management, évènements sportifs, communication

Attachés de presse
Journalistes
Agents sportifs
Organisateurs d'évènements sportifs
Community managers
Chargés de projet, de communication



Source : France Stratégie/Céreq, à partir de l'enquête métiers réalisée auprès des membres du groupe de travail.
Pour en savoir plus : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/metiers-sport>

Plus d'infos...

Selon le baromètre emploi-formation 2019 Uniformation, le manque de moyens financiers et le niveau de rémunération proposé sont des freins aux recrutements identifiés par les adhérents de la Branche Animation.

Les animateurs socioculturels et de loisirs constituent le métier le plus recherché.

La principale difficulté rencontrée lors du recrutement serait le manque de candidats (avec le diplôme recherché ou avec les compétences comportementales recherchées).

Modèle national du groupe PMQ décliné pour chaque région

Le groupe PMQ (Prospective des métiers et des qualifications), piloté par France Stratégie et la DARES, a estimé l'évolution des métiers jusqu'en 2022, en prenant en compte les créations nettes de postes et les départs en fin de carrière, mais pas les départs en cours de carrière.

Une régionalisation des chiffres nationaux, publiée par la DARES, estime à 740 les postes à pourvoir annuellement (hors remplacements en cours de carrière), avec une croissance annuelle des effectifs de + 200 postes (+ 2,2 % par an).



Les perspectives de recrutement

10 700 projets de recrutement à court terme en Nouvelle-Aquitaine

- 7 800 sur les métiers de l'animation
- 2 900 sur les métiers du sport
- Trois quarts des projets sont saisonniers (45 % tous métiers confondus)
- 42 % sont jugés difficiles (52 % tous métiers confondus)

Source : enquête BMO Pôle emploi, Nouvelle-Aquitaine, 2019



Des événements marquants organisés sur le territoire pourraient impacter les métiers : coupe du monde rugby 2023, Jeux olympiques et paralympiques 2024...



Ou comme la réforme des rythmes scolaires, la réduction des contrats aidés et la baisse des subventions constituent des facteurs importants pour le développement de l'emploi dans l'animation.

À moyen terme, un besoin régional estimé entre 2 290 et 3 120 nouveaux actifs par an, dont une grande majorité pour remplacer les départs (surtout en cours de carrière*)

• Modèle prospectif de Cap Métiers

L'outil Proj'EM (« Projection des emplois par métier ») de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine estime à + 0,4 % la croissance annuelle de la famille des métiers « Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants » entre 2019 et 2024.

Cette croissance découle de la dynamique de chaque secteur employeur. Par exemple, la croissance du secteur « Arts, spectacles et activités récréatives », premier employeur de ces métiers, est estimée à + 1,0 % par an sur la période. En revanche, le deuxième secteur employeur, « Enseignement », enregistrerait pour sa part une dynamique de - 0,4 % par an, etc.

Ainsi, le cumul des contributions sectorielles donne la projection globale indiquée pour la famille de métiers.

Le modèle intègre l'ensemble des secteurs employeurs et des statuts (salariés, indépendants). Par contre, une partie seulement des emplois saisonniers est comptabilisée. Les mobilités géographiques (départs de la région ou arrivées) ne sont pas prises en compte.

Cette croissance de 0,4 % par an générerait environ **140 créations annuelles nettes de postes**. Par ailleurs, Proj'EM estime les **sorties annuelles** du métier à environ **2 150 personnes**. Elles s'effectueraient vers un autre métier, le chômage, la retraite..., à **85 % en cours de carrière et 15 % en fin de carrière**.

Au total, la projection donne **2 290 entrées par an (nouveaux actifs dans le métier)**, dont **94 % pour remplacer des départs**.

• Variante du modèle prospectif de Cap Métiers

La **croissance observée** sur les 5 dernières années connues (2010 à 2015, source Recensement INSEE) était de **2,5 % par an** pour les « Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants ». Le modèle Proj'EM permet d'étudier un scénario où la croissance continuerait sur cette même tendance (+ 2,5 % au lieu de + 0,4 %). Les créations nettes seraient alors beaucoup plus élevées (**+ 860 postes par an**) mais les remplacements quasiment inchangés. On obtient alors une estimation de **3 120 entrées annuelles** (nouveaux actifs dans la famille de métiers), dont 73 % pour remplacer des départs. Parmi ces départs, la proportion de fins de carrière reste quasiment inchangée, à 14 %.

* en cours de carrière = vers un autre métier (mobilité professionnelle), chômage, formation, inactivité...

Méthodologies et sources

Nomenclatures utilisées

Métiers du sport et de l'animation - 4 PCS retenues

- 424a - Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
- 434a - Cadres de l'intervention socio-éducative
- 435a - Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
- 435b - animateurs socioculturels et de loisirs

Secteur sport animation - 6 NAF retenues

- 8551Z - Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- 9311Z - Gestion d'installations sportives
- 9312Z - Activités de clubs de sports
- 9313Z - Activités des centres de culture physique
- 9319Z - Autres activités liées au sport
- 9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs

Secteur sanitaire et social - 11 NAF retenues

- 8610Z - Activités hospitalières
- 8710A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées
- 8710B - Hébergement médicalisé pour enfants handicapés
- 8720A - Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
- 8730A - Hébergement social pour personnes âgées
- 8790A - Hébergement social pour enfants en difficultés
- 8790B - Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social
- 8810C - Aide par le travail
- 8891A - Accueil de jeunes enfants
- 8891B - Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés
- 8899A - Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents
- 8899B - Action sociale sans hébergement n.c.a.

Proj'EM

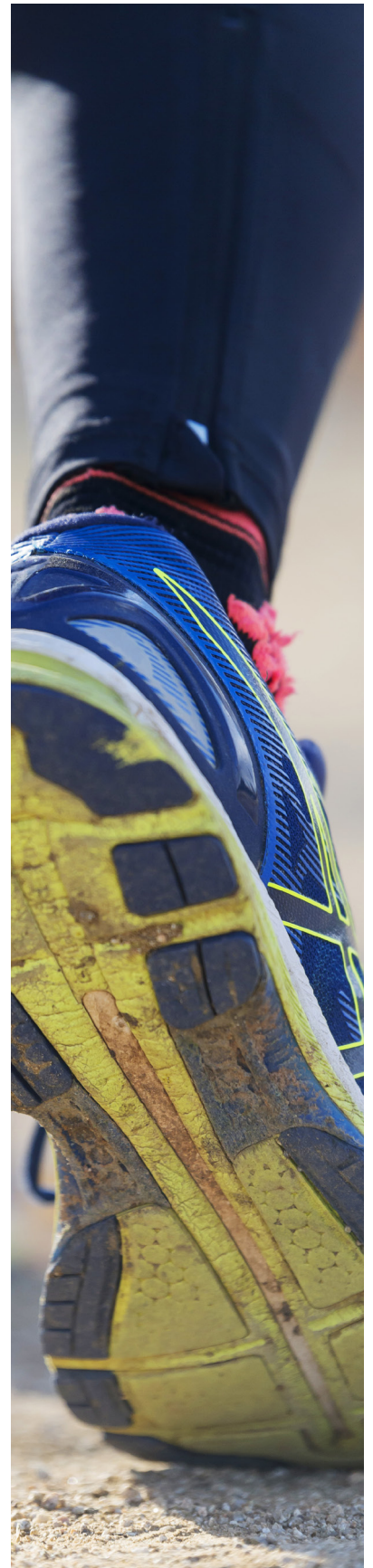
Proj'EM est un outil de PROjections des Emplois et des Métiers de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine. Il estime les effectifs, départs et postes à pourvoir par métier dans un horizon glissant de 7 ans. Il s'appuie en cela sur la projection de l'emploi sectoriel, lui-même estimé grâce à la mise en corrélation entre l'emploi observé et les variables explicatives expliquant son évolution. Proj'EM n'a pas pour ambition de déterminer avec extrême précision des effectifs. Il se veut un outil supplémentaire et complémentaire dans le cadre des échanges sur la prospective des métiers entre les acteurs de l'emploi-formation.

Modèle sectoriel (modèle standard) : chaque secteur est projeté dans son emploi. Chaque secteur a son taux d'emploi dans la famille de métiers

Croissance tendancielle : taux de croissance des 5 dernières années appliqué au dernier effectif connu.

Sources

- Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Outil Proj'EM.
- Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Rafael.
- DARES / Ministère du travail, Pactes régionaux d'investissement dans les compétences, Annexe 4, Prospective des métiers et des qualifications, Fiche régionale Région Nouvelle-Aquitaine, Juin 2018.
- DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, DROEF enquête insertion BPJEPS, 2019.
- France Stratégie, Vision prospective partagée des emplois et des compétences, Les métiers du sport, 2019.
- Insee, L'emploi dans les métiers du sport et de l'animation : entre instabilité et tremplin, Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°75, Juin 2019.
- Insee, Les métiers du sport et de l'animation davantage présents dans les zones touristiques et des grandes agglomérations, Insee Analyses n°79, Septembre 2019.
- Insee, Recensements de la population 2010-2015.
- Insee DADS.
- Pôle emploi, Enquête sur les besoins en main d'œuvre 2019, Nouvelle-Aquitaine.
- Pôle emploi, Open Data.
- Uniformation, Baromètre emploi-formation 2019, Rapport d'étude « animation ».
- Uniformation, CPNEF Sport, Rapport de la Branche professionnelle du sport, Avril 2018.



Dans le cadre des missions de professionnalisation des acteurs et d'information du grand public, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine a créé des outils de vulgarisation des études sous la forme de films d'animation intégrant des données socio-économiques régionales.

En partenariat avec la DRDJSCS, l'Agence propose une nouvelle série en deux épisodes (emploi, compétences-formation), sur les métiers du sport et de l'animation en Nouvelle-Aquitaine. Ils permettent une immersion dans les métiers, les compétences requises, les perspectives de recrutements, les formations de ces professions.

Ces séries animées sont visionnables sur la chaîne You Tube de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.



Le sport et l'animation
Épisode 1: L'emploi



Le sport et l'animation
Épisode 2: Les compétences et la formation



Siège social
Centre régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan 33600 Pessac



Site Poitiers
42 rue du Rondy
86000 Poitiers



Site Limoges
13 cours Jourdan
87000 Limoges



Site La Rochelle
15 rue Alsace Lorraine
17044 La Rochelle cedex 1

